

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 72 (1933)
Heft: 13

Artikel: Le message
Autor: Musy, L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-225182>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



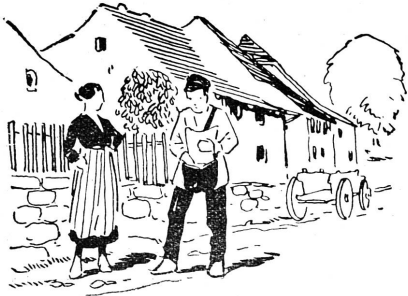
CONTEUR VAUDOIS

FONDÉ PAR L. MONNET ET H. RENOU
Journal de la Suisse romande paraissant le samedi

Rédaction et Administration :
Pache-Varidel & Bron
Lausanne

ABONNEMENT :
Suisse, un an 6 fr.
Compte de chèques II. 1160

ANNONCES :
Administration du Conteur
Pré-du-Marohé, Lausanne



NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

LE Conteur Vaudois, toujours désireux d'être agréable à ses chers abonnés et lecteurs, n'a pas craint de faire de gros sacrifices pour s'assurer, par des renseignements puisés aux meilleures sources, la primeur de renseignements sensationnels.

Nous inaugurons dans ce numéro ce nouveau service qui sera, nous l'espérons du moins, bien accueilli.

I.

La Commission de vérification des comptes des C. F. F. pour 1932 vient de découvrir une formidable erreur de comptabilité, se montant à plusieurs centaines de millions et qui transforme en boni inespéré autant que bienvenu le déficit que l'on croyait avoir à déplorer. Par suite de ce redressement de la situation, il sera probablement possible de réduire tous les tarifs d'environ 50 %. En outre, la baisse des salaires, tant redoutée du personnel de nos chemins de fer, est d'ores et déjà écartée... jusqu'à nouvel avis.

II.

Le Conseil fédéral, dans une séance de nuit convoquée d'urgence, a décidé d'user de ses pleins-pouvoirs pour décréter, par une loi entrant immédiatement en vigueur, une baisse générale et obligatoire de 25 % sur les loyers d'appartements, de magasins et locaux industriels que les locataires estiment trop élevés. Le délai d'opposition expire le 31 mars, à minuit.

III.

Sur la proposition du Conteur Vaudois, la S. d. N. va convoquer en séance plénière extraordinaire pour le lundi de Pâques les délégués de toutes les nations, le Japon et la Chine exceptés, pour soumettre à leur signature un projet de paix universelle et définitive, rédigé en patois par « Marc à Louis », le spirituel collaborateur du journal sus-nommé, et qui, par sa simplicité et le bon sens qui l'a inspiré, ne peut manquer de recueillir tous les suffrages.

Voici l'article seul et unique du pacte proposé par le Conteur :

*Lè précaut que voliant fére la guerra dè-
vetrant marsi lè premi, po menà la pa-
rarda.*

Comme leurs précieuses personnes seraient directement en jeu, cette fois-ci, ces « tireurs de sabre dans un fauteuil » trouveraient certainement un arrangement permettant d'éviter les horreurs d'une nouvelle guerre, alors que, jusqu'ici, ces messieurs posaient leur signature au bas d'un chiffon de papier.

IV.

Le Conseil d'Etat vaudois, sur la proposition du département de l'agriculture, va soumettre au Grand Conseil un projet de loi rendant obligatoire, pour toutes les nouvelles mariées, ainsi que pour les écoles ménagères du canton, la connaissance parfaite de la recette d'une véritable *fondue vaudoise*. Des examens de parfaite réussite seront institués à cet effet. On espère, par ce moyen, venir en aide aux producteurs de fromage vaudois et de kirsch.

La rédaction du Conteur garantirait volontiers l'authenticité de ces informations sensationnelles si... nous n'étions pas, aujourd'hui-même, le 1^{er} avril.

Le chef du service d'informations :

F. Wælfli.



ON CREVA-SAI

(Un crève-soif).

LAI a bin dâi manière d'avâi sâi dein noutron biau paï. Pu pas vo lè dere tote, vu pî vo z'ein esplichâ iena ào duve.

Lâi a, po coumeincî, clliâo que l'ant sâi quand l'ant bin châ dein la dzorna, — quemet lè sèietâo dâi z'auto iâdzo, et stausse on lâo dit : « Bâide, dâo bon, mè z'amî, et pu prâo. »

Et pu, lâi a clliâo que l'ant sâi po cein que l'ant medzî trâo pâivrvâ et trâo salâ. A stausse on pâo lâo dere : « L'iguie lè bouna pertot que dein lo vin ! Contre lo pâivvro, lâi a rein de meillâo ! » Cllia sâi quie, l'è la sâiti dâi bon rupan.

Mè faut pas âobliâ la sâi de clliâo que bâivant devant d'avâi sâi. Stasse l'è la sâi dâi soulan. Et clliâo dzein porrant teni su lâo pêtro onna pancarta que sè derâi : « Ice on bâi po la sâi à veni ! »

Lâi a assebin la sâiti de clliâo que l'ant fé ribotta sein ître soulan. L'ant la pipi de teimps à auto et ma fâi, vo séde :

Quand l'è qu'on a la pipi

On verro de riquiqui

Guère la granta sâiti.

On verro... quena, mâ dâi tasse

Et mimameint dâotrâi casse.

Crignon l'êtâi justameint on coo dinse. N'êtâi pas ribottâio se vo voliâi, mâ se ne s'èimmourdzive pas quaque iâdzo, sè cheintâi tot moindre. Et pu, aprî l'êtâi la sâi, la balla sâi, iena de clliâo sâi que fâ galé vère et que l'è damâdzo de dègoursî.

Dan, on dzo, vaicè mon Crignon que s'è trovâ on bocon mitraillî quand la vèprâ l'è ve-gnâite. Quartettâ avoué stisse, trâi dècilâ avoué on auto, verrotâ avoué cllique et dinse quaque z'hâore, et pu... l'è Crignon que crâise lè tsambe po veni petit-goutâ.

Sé pas cein que l'avâi clli petit-goutâ, mâ quand l'a zu medzî son pan, Crignon s'è acheintu iena de clliâo sâi que badene pas. Adan, Crignon châote à la cousena po bâire à la cassa

dein la seille à iguie, quemet on avâi lè z'auto iâdzo.

Le preind dan onna bouna rachon dein la cassa et la bâi. Mâ l'avâi tellameint sâi qu'onna cassa lâi montâve pas mé qu'onna gottâ de rojâ (*rosée*). Hardi! oncora onna cassa... et pu reiena, et la trâisièma que fâ la pararda aprî na grôcha cassa, onn' autra grôcha cassa. Et cllia sâi que bourme adî dein l'estoma. Crignon s'èpouâirive: sè crayâi arrevâ à la fin dâo mondo iô sè dit que lo fû bourlerâ l'iguie. Cein que l'è de no, tot parâi ! Bâire à la cassa dhî iâdzo à la reinte et pas pouâi sè dessâtî ! Mâ Crignon n'êtâi pas on hommo à betâ la clliâ su la corniche. Sarâi bin lo diâbllio, tot parâi ! Onna cassa d'iguie, et pu dâi mouî d'autre, que Crignon pouâve rein fére que pouâisî, bâire et... avâi lo bourlon dein la guierguetta !

Fasâi tant de tredon que sa fenna l'arreve, lo vouâté on bocon et lâi fâ dinse :

— Vouâte-vâi mon ribottâio d'hommo se ne bâi pas de l'iguie avoué na potse percha (*écumoire*) !
Marc à Louis.

LE MESSAGE

LACHE de venir un moment ce soir à l'endroit habituel. Je t'y attendrai jusqu'à dix heures. Mais si tu ne peux pas venir, écris-moi un mot que tu m'enverras par un de tes petits frères, que je sache à quoi m'en tenir. Je serai tout l'après-midi à la Vignette, tu n'as qu'à y envoyer le gosse. Si tu n'écris rien, je penserai que tu ne veux pas venir, et j'irai jusque chez mon cousin. Mais tâche de venir. Tu n'es déjà pas venue l'autre fois. Si tu ne viens pas, je croirai que tu te fiches de moi...

Eliane cacha la lettre dans son corsage. Il n'y avait pas besoin que sa mère la vit. Ce seraient encore des soupirs et des lamentations, et des histoires sur ce pauvre Gaston qui en valait bien un autre... Maman croyait tout ce qu'on lui disait sur Gaston. Qu'il était enjôleur, etc., etc... Enjôleur !...

C'étaient les filles qui lui couraient après. Elle l'avait bien remarqué depuis qu'ils se causaient... Et qu'il boive! Ça, elle ne le croyait en tous cas pas, elle ne l'avait jamais vu même un petit peu pris... Enfin, elle allait vite répondre qu'elle irait à neuf heures, et dès que maman serait au plantage, elle enverrait Marcel porter la lettre. Elle serait là-bas vers les neuf heures, elle rentrerait à dix heures et la maman ne s'apercevrait de rien. Marcel aimait bien sa grande sœur, et faisait volontiers ses commissions. Il partit donc, sitôt qu'elle l'eut réquisitionné, du pas d'un important petit homme.

— Tu le connais, M. Gaston, lui avait dit sa sœur, c'est ce joli monsieur qui a les cheveux frisés et qui t'a une fois donné du chocolat.

Marcel ne se souvenait pas des cheveux frisés, mais du chocolat, oui bien, et il savait aussi où se trouvait la Vignette, vu que tout à côté se trouvait un champ orné d'un grand poirier d'é-triangle-chats où, au dernier automne, il allait parfois se ravitailler. Le cœur ému, Eliane le vit partir, le buste en avant et les mains dans les poches, serrant dans l'une d'elles une pièce de deux sous, destinée à une sucette récompense. Elle le vit disparaître au contour, derrière le

gros noyer à Jules, et, le cœur battant, attendit qu'il revînt. Elle n'attendit pas longtemps. Un quart d'heure plus tard, elle entendit des cris, mêlés de pleurs et d'appels et, se précipitant, se trouva devant un petit garçon qui, de toute évidence avait mordu la poissière et en était couvert, ainsi que de sang et de larmes...

— Qu'as-tu fait ?

— C'est le chien à Polet... Il m'est venu contre, et puis j'ai couru, et puis je suis tombé.

— Mon pauvre petit !... Montre-moi tes genoux... S'est-il pas encore écorché les mains par-dessus le marché... Ne pleure plus, sans ça la maman t'entendra. Je te donnerai encore dix centimes pour un bâton de chocolat...

Il fallut laver, ioder, panser et donner deux sous, après quoi Marcel refusa nettement de retourner à la Vignette, à cause du chien.

— Mais, petit nigaud, il n'est pas méchant, il a seulement voulu s'amuser avec un petit garçon. Va mon petit, n'aie pas peur.

Mais le petit Marcel n'avait rien d'un Bayard. Il avait peur, voilà tout, et pour tous les bâtons de chocolat du magasin, ne voulait pas affronter le danger... Inutile d'insister, il n'y avait qu'à appeler Tonton pour lui confier la lettre.

Seulement, Tonton était d'un numéro plus grand que Marcel, et on ne lui en faisait pas accroire, d'autant moins que lui-même à l'école avait déjà une bonne amie. Il comprit tout de suite l'importance du service qu'on lui demandait, et, comme il ne faisait rien pour rien, posa ses conditions.

— Oui, mais tu me donneras ce sac vert avec le dedans jaune ?

— Oui, je te le donnerai, mais va vite.

— Oh, je le veux à présent, sans ça je ne vais pas.

— Eh, quel petit garçon malcomplaisant... Je vert doublé de jaune, en l'espèce une antique blague la maman t'enverra esherber les carottes.

Tonton partit, serrant dans sa poche le sac vert doublé de jaune, en l'espèce une antique blague à tabac ayant appartenu à un lointain aïeul qui la gardait dans la poche de sa veste de milaine rousse. Cet objet, d'ailleurs, ne l'intéressait pas en lui-même, mais comme monnaie d'échange pour obtenir, d'un camarade qui savait la valeur des choses, un timbre de bicyclette que Tonton convoitait depuis longtemps. En palpant la blague à tabac, il croyait déjà palper le timbre, et le faire sonner préemptoirement derrière les groupes de filles babillardes pour les effrayer et leur faire pousser des cris. Il jubilait en y pensant et se demandait où il pourrait bien, à l'instant même, trouver son camarade pour lui proposer le marché... Où pouvait-il bien être ? Voyons, ce matin, il l'avait vu passer sur le char avec son papa, mais il devait être revenu pour midi... Le mieux, c'était d'aller voir chez lui et de demander à sa maman où il était...

Ce ne fut que deux heures plus tard qu'Eliane le vit revenir. Il avait les cheveux hérissés et une des manches de sa blouse pendait déchirée. De plus, il avait l'air excité, et ses yeux fulguraient.

— Cette rosse de Fifi, annonça-t-il en arrivant, il n'a jamais voulu triquer sa sonnette de vélo. Je lui ai foutu une raclée.

— Et ma lettre ? demanda Eliane avec anxiété.

— Ta lettre ?... Quelle lettre ?

— Comment quelle lettre ?... Tu l'as oubliée, polisson... Porte-la tout de suite, sans ça tu n'auras point de gâteau à souper.

— Mais, dit Tonton qui retournait ses poches, mais...

— Tu l'as perdue ?

— Ou...ui...

Eliane, cette fois, était extrêmement en colère.

— Ou, l'as-tu perdue ?... Cours la chercher...

— C'est-à-dire que... voilà, depuis le petit pont j'ai lancé un crochon de pain que j'avais dans ma poche, et puis je n'ai pas fait attention...

— Tu as jeté la lettre aussi ?

— Oui.

Tonton fut étonné de voir sourire sa sœur. Elle était rassurée quant au sort de la lettre.

— C'est bon, dit-elle sévèrement, je voulais faire un gâteau pour le souper, mais je n'en ferai point, puisque c'est comme ça. Où est-il, Georgy ? va l'appeler.

Au bout de dix minutes, arriva Georgy. C'était un garçon lent, distrait, songe-creux, et qui rêvait aux étoiles en fourrant les doigts dans son nez.

— Va vite, lui dit Eliane, tu sais où c'est la Vignette ?

— La Vignette ?

— Oui, tu sais, derrière la maison à Jules, là où il y a des poires étrangle-chats... Tu sais où c'est ?

— Où il y a des poires étrangle-chats ?... Oui.

— Eh bien, dépêche-toi, tu iras jusque vers Gaston, et tu lui diras : Ma sœur fait dire que oui... Que oui, tu entends, pas non... Répète-voir.

— Que oui, répéta Georgy, pas non.

— Tu n'as pas besoin de dire tout ça, seulement : Ma sœur fait dire que oui. Répète-voir.

— Ma sœur fait dire que oui.

— Bon va vite.

— Où est-il Georgy, demanda la maman au moment du souper.

Eliane se détourna en bredouillant quelque chose au sujet d'une commission chez la tante Elise. La maman la regarda de coin, soupira et hocha la tête.

— Le voilà, dit Tonton.

Eliane sortit. Georgy arrivait sans hâte, les mains dans ses poches.

— Tu as fait ma commission ?

— Ta commission ?... Ah non, il n'y était pas.

— Tu es sûr ? tu as été à la Vignette ?

— A la Vignette ?

— Réponds, voyons, as-tu été à la Vignette ?

— Non.

— Où as-tu été ?

— Là où il y a un poirier d'étrangle-chats, derrière le four.

Eliane ne gronda pas, ne fit aucune observation. Pendant le repas, elle resta silencieuse et retint ses larmes... Il devait être écrit quelque part qu'elle ne devait pas aller au rendez-vous avec Gaston.

C'était probablement mieux comme ça.

L. Musy.

ÉCHO DE L'ASSERMANTATION

BN sortant de la Cathédrale, un de nos sympathiques députés, au respectable embonpoint, passait devant le préau d'une école. C'était la récréation. Quelques garçons l'observaient, l'œil narquois.

— Regarde-voir ce gros « boillu », avec son « cylindre » !...

L'impertinence était de taille. Mais le magistrat ne broncha pas. Cependant, il se demanda si son gibus ne lui donnait pas un air un peu ridicule. Mal à l'aise, il court à son domicile échanger son couvre-chef de circonstance contre son feutre familial. Mais il mit à faire sa course plus de temps qu'il ne comptait. Et à son retour, le banquet traditionnel avait commencé dès longtemps déjà.

— Poison de gamin, ajoutait notre brave député, en contant son aventure, il m'a fait rater mon banquet !...

Le Grand Conseil vaudois prête serment... Sous ce titre, *L'Illustré* du 30 mars publie un charmant reportage de Jean Peitrequin, illustré par le photographe Kettel. C'est dire que le sujet est bien traité ! Nous relevons dans le même numéro le début de la publication des souvenirs d'un chauffeur saharien professionnel, Emile Ammann, l'ancien chauffeur militaire du général Wille. A noter également une série de photos très vivantes de la Foire de Bâle, une page d'humour, des vues d'horloges et de cadrans solaires et des scènes de la revue genevoise « Ça pétillait ! »

Après la lune de miel. — Vous ne m'embrassez que lorsque vous me demandez de l'argent -

— Eh ! bien... cela se représente assez souvent, je suppose ?

LAHARPE A STAFFER

(Suite.)

III.

Laharpe continue à partager son temps entre la lecture et les occupations champêtres. Nous sommes en automne ; les soirées commencent à être longues, mais la forêt a de belles frondaisons.

Les livres de Heeren sur les Croisades et de Hegewich sur les colonies des Grecs vont retenir l'attention de notre compatriote, qui a lu déjà celui de Boutewerk sur l'histoire des Belles-Lettres, dont il parle en ces termes :

« Les tournures sont forcées, quelquefois très obscures et souvent entremêlées de mots français dont les équivalents existent en allemand... Il me semble que MM. les Allemands, que j'aime et honore, devraient bien s'attacher à rendre leurs ouvrages plus courts, à concilier avec une élégante concision le savoir et les connaissances dans lesquels ils abondent. Rien ne leur fait plus de tort que d'écrire trop longuement. On dirait souvent que ce sont des notes recueillies en fouillant les bibliothèques. Dans ce pays, au contraire, on parle de tout sans rien approfondir, mais ces ballons pleins d'air n'embarassent pas le passage ; il suffit d'un coup de pied pour les faire sauter ailleurs... »

Après ce petit exercice critique et ces savoureuses pointes d'asperge, Laharpe informe son ami Staffer qu'il s'adonne à l'étude des champignons, grâce à la complaisance d'un voisin avec qui il a fait de belles randonnées :

« La saison nous a favorisés singulièrement ; c'est dommage que la cryptogamie ait eu seule à s'en louer ; mais ceux qui s'en occupent ont le grand avantage d'être sans cesse en contact avec les plus beaux ouvrages de la création. Il n'y a réellement point de saison morte pour des hommes qui savent trouver des parterres dans des cavernes sombres, sous des tas de feuilles mortes... »

Que voilà un langage rafraîchissant ! Le caractère peut être violent, le parti-pris indéniable ; le cœur n'en est pas moins ouvert ; la nature, c'est la consolatrice ; elle permet d'oublier les bassesses de l'égoïsme de l'homme : une course aux champignons comestibles vaudra infiniment mieux qu'une polémique empoisonnée. Laharpe regrette de ne pas avoir pris plus tôt le goût de la botanique : « Si j'étais plus jeune, j'entreprendrais la flore de mon enclos et décrirais les plantes selon le sol, l'exposition et les saisons, les ayant sous les yeux ; malheureusement, cette idée m'est venue trop tard ; ce travail m'eût certainement fait oublier bien des choses... »

Cependant, Laharpe est tenace. Plus tard, quand il sera définitivement installé à Lausanne, on le verra zélé membre de la Société suisse des sciences naturelles, instigateur de la création d'un jardin botanique. Déjà, alors qu'il n'était pas encore question de la Révolution vaudoise, on avait vu le juriste Frédéric-César de la Harpe poser, avec François Verdeil, à la Société littéraire fondée par Deyverduin, cette question, toujours actuelle, mais dont beaucoup se soucient comme un poisson d'une pomme :

« Quelles sont les qualités qui procurent le plus sûrement à celui qui les possède la bienveillance des autres hommes ? » Une course aux champignons, moteur de bienveillance réciproque puisée dans l'atmosphère sereine et embaumée de la forêt ! Il faudrait proposer cela aux hommes politiques.

(A suivre).

L. Mogeon.

Les sports. — Assistant dernièrement à un match de lutte, j'entendis cette conversation entre voisins, l'un profane, l'autre connaisseur :

Le profane. — Cette lutte qui dure depuis deux heures, va se terminer bientôt ?

Le connaisseur. — Pas avant que l'un des adversaires ait touché le plancher des deux épaules.

Le profane (après un temps de réflexion). — Mais, dites-moi, monsieur, lorsque l'un des adversaires est bossu, comment l'autre peut-il lui faire toucher les épaules ?

Le connaisseur. — Pour les bossus, on fait un trou dans le plancher.